



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 mars 2022

Consommation de gaz : l'approvisionnement en gaz est garanti pour Mayotte malgré les tensions actuelles sur le marché

Les détaillants de gaz constatent une hausse significative de la consommation de bouteilles de gaz depuis le début de la crise en Ukraine. Au-delà des niveaux élevés des ventes, les détaillants constatent également le retour sur le marché de bouteilles datant d'avant 2012, démontrant ainsi le comportement de certains clients à stocker du gaz par précaution, en prévention d'une éventuelle pénurie. Cette hausse est à corréliser certainement à l'approche du mois du ramadan, qui correspond historiquement à une période de forte consommation du gaz, et qui expliquerait que la population s'inquiète d'une éventuelle pénurie durant cette période à Mayotte.

Le Préfet souhaite ainsi informer la population qu'il n'existe aucun risque de rupture d'approvisionnement. Premièrement, l'importateur de gaz, la société SIGMA, a déjà consolidé son approvisionnement pour les deux prochains mois, écartant ainsi un risque de pénurie à court terme. Ensuite, le gaz importé est du butane, un composé issu de l'extraction de pétrole pour lequel l'approvisionnement est réalisé essentiellement auprès des pays de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), mais aussi de l'Amérique du Sud et de l'Inde. La situation de Mayotte est singulière par rapport à celle de la métropole, où la consommation de gaz est essentiellement du gaz naturel (différent du butane), et l'importation réalisée à partir de gazoducs reliés en partie à la Russie.

Concernant les évolutions des prix des bouteilles de gaz, le Préfet tient à rassurer la population qu'aucune évolution du prix de la bouteille de gaz n'aura lieu avant le 1^{er} avril 2022, ceux-ci étant fixés mensuellement par arrêté préfectoral. Pour rappel, le prix des bouteilles de gaz évolue principalement en fonction des évolutions du prix des produits gaziers (du butane) sur le marché international et du cours de l'euro par rapport au dollar.

Les temps d'attente et la rupture de stock des détaillants sont provoqués par la volonté des consommateurs de stocker du gaz, mettant ainsi en difficulté les capacités d'embouteillages et de logistiques du territoire. Le Préfet appelle donc à limiter le stockage de bouteilles et à conserver ses habitudes de consommations habituelles.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976